



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN-BAPTISTE SAY

“Les lumières et la morale
sont aussi nécessaires au
maintien de la République
que le fut le courage pour
la conquérir.”



J'ABONNE UN AMI!

CLIQUEZ ICI



Il nous l'avait bien dit

Décembre 2021

Ne privons pas ceux qui veulent se développer



En rapport avec notre 10/10, comme fleurissent les thèmes de décroissance, il n'est pas inutile de partager ces quelques remarques de Jean-Baptiste Say. Ne pas confondre ce qui ressort des choix individuels des nantis (le renoncement, l'ascèse...et la gestion de la surconsommation) et ce qui revient à un mouvement séculaire irrésistible -le développement- dont la partie privilégiée de l'humanité qui en jouit ne peut en priver l'autre. (Publié en février 2016).

« L'expérience nous apprend que le bonheur de l'homme est attaché au sentiment de son existence et au développement de ses facultés ; or son existence est d'autant plus complète, ses facultés s'exercent d'autant plus, qu'il produit et consomme davantage. On ne fait pas attention qu'en cherchant à borner nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute. En effet, les animaux jouissent des biens que le ciel leur envoie, et, sans murmurer, se passent de ceux que le ciel leur refuse. Le créateur a fait davantage en faveur de l'homme : il l'a rendu capable de multiplier les choses qui lui sont nécessaires, ou seulement agréables ; c'est donc concourir au but de notre création, que de multiplier nos productions plutôt que de borner nos désirs.

J'ai entendu déplorer l'introduction dans nos usages du café, du chocolat et de mille autres superfluités dont nos pères se passaient fort bien. Ils se passaient aussi de chemises : l'usage de la toile ne s'est répandu qu'au quatorzième siècle. Ce n'est que sous le règne de Henri III, que l'on a commencé à se servir de fourchettes. L'Amérique était découverte que nous n'avions pas encore de vitres à nos fenêtres ! Ne vaut-il pas mieux que nous ayons contracté le besoin de ces choses, que d'avoir le mérite de savoir nous en passer ? »

Cours complet d'économie politique. T1 1828.

Analyse économique

Décembre 2021

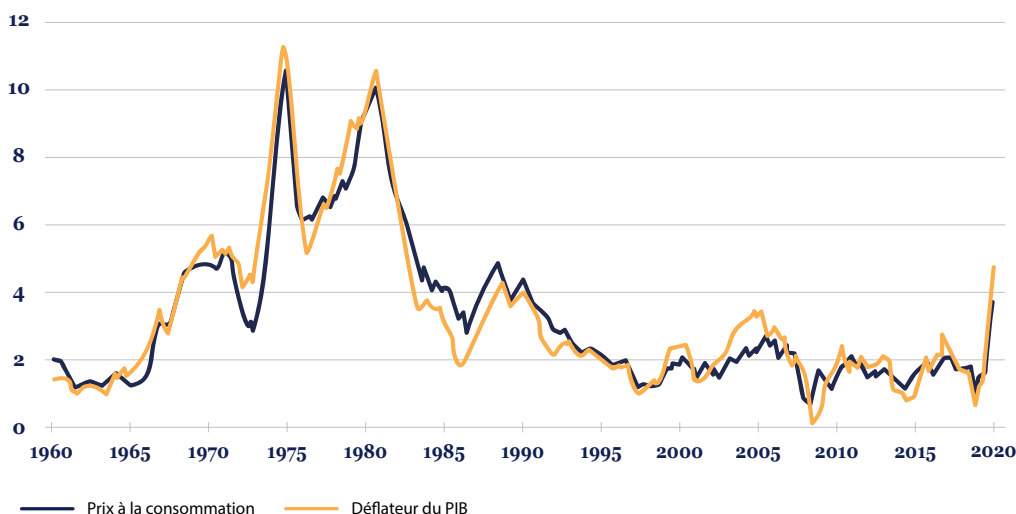
Qu'y a-t-il dans le panier de la ménagère ? Ou de la mesure des prix

Alors que l'inflation redevient un sujet d'actualité pour la presse et un sujet pressant pour les banques centrales, que représente-t-elle exactement ? Elle mesure l'augmentation, généralement sur une année, des prix. Mais tous les prix ne rentrent pas dans ce calcul. En effet, les données d'inflation sont généralement mesurées à partir d'indices des prix à la consommation.

Cela veut dire que les prix mesurés le sont en fin de chaîne, au niveau du consommateur dans un magasin. On exclut donc les prix des biens intermédiaires mais on prend en compte les marges des distributeurs, de même que les taxes. L'augmentation ou la baisse de la TVA ou d'autres taxes va donc influencer sur le niveau des prix. De même, le niveau des éventuelles promotions va jouer.

D'autre part, la consommation ne représente qu'une partie, certes généralement la plus grosse, du Produit Intérieur Brut, et il aurait été envisageable de prendre en compte également les prix de l'investissement, qu'il s'agisse des machines, des logiciels, de la construction ou encore ceux du commerce international. Concernant ces derniers, l'impact des prix à l'importation se retrouve in fine dans les prix domestiques et les prix à l'exportation n'ont que peu d'impact sur les conditions domestiques. La question aurait pu se poser davantage pour les prix de l'investissement mais l'expérience montre qu'en réalité, le niveau général des prix mesuré par le déflateur de la consommation et les prix à la consommation suivent des évolutions très proches (voir graphe ci-dessous).

Inflation sur un an



Pour reprendre la définition de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation est donc « basé sur l'observation d'un panier fixe de biens et services, actualisé chaque année. Chaque produit est pondéré, dans l'indice global, proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages. » Il existe diverses méthodologies pour calculer ce panier. Pour ce faire, l'INSEE relève 200 000 prix chaque mois dans près de 30 000 points de vente, physiques ou virtuels.

Poids des différentes catégories dans le panier de l'indice des prix à la consommation

Alimentation	16%
Boissons alcooliques	2%
Tabac	2%
Habillement et chaussures	4%
Loyers	7%
Entretien du logement	2%
Eau et enlèvement des ordures ménagères	2%
Énergie du logement	5%
Équipement du logements	5%
Produits médicaux	5%
Soins médicaux	6%
Achats de véhicules	3%
Entretien du véhicule	4%
Carburant	3%
Autres services liés au véhicules	1%
Services de transports	2%
Communications	3%
Loisirs et culture	8%
Restauration et autre	5%
Hotellerie	1%
Soins de la personne	2%
Biens personnels (bijoux...)	1%
Protection sociale (retraite, garde d'enfants...)	5%
Assurances	3%
Services financiers	1%
Autres services	1%

source INSEE

Évidemment, le panier d'un célibataire parisien ne sera pas le même que celui d'une famille habitant en province et faisant tous ses déplacements en voiture. Ceci explique que le ressenti de l'inflation ne soit pas toujours le même. L'INSEE propose d'ailleurs sur son site [un outil](#) permettant de simuler son propre niveau d'inflation. D'une manière un peu similaire, Eurostat calcule des indices harmonisés pour comparer l'inflation entre les différents pays de l'Union Européenne.

Outre les différences de panier de consommation, d'autres facteurs peuvent expliquer l'écart entre le ressenti et l'inflation mesurée. Premièrement, ce panier est représentatif des achats de tous les ménages, mais tous les ménages ne font pas ces achats chaque année. L'âge moyen du parc automobile français est de près de 11 ans, donc les gens ne changent pas de voiture chaque année ! Inversement, les achats de nourriture ou d'essence sont faits au moins une fois par semaine. L'évolution relative des prix de ces catégories aura donc un impact très différent sur le sentiment de l'inflation.

C'est d'autant plus le cas si l'on prend en compte les ajustements de qualité auxquels procèdent les instituts statistiques pour tenir compte de l'amélioration qualitative des biens et services et du progrès. Schématiquement, si pour un montant constant de 1000 euros, il est possible d'acheter une année plus tard un ordinateur plus puissant de 10%, les instituts statistiques considèrent que le prix de ce bien a diminué de 10%. L'idée sous-jacente étant que si pour le même montant, le consommateur obtient un service meilleur, c'est que le prix unitaire a baissé. C'est ainsi que les catégories des biens électroniques ou de la communication ont eu des effets désinflationnistes même si les prix des téléphones effectivement vendus ou des forfaits n'ont pas baissé.

Dernier facteur pouvant expliquer la différence de ressenti : l'immobilier. En effet le coût direct du logement ne représente que 7% de l'indice des prix en France. Ceci s'explique par le fait que l'institut statistique ne prend en compte que les loyers payés par les locataires. L'achat d'un bien immobilier et la réalisation de gros travaux sont considérés comme des dépenses d'acquisition d'un actif améliorant le patrimoine des ménages et non comme de la consommation. D'autres pays ont choisi de prendre en compte le coût pour les propriétaires immobiliers. Aux États-Unis, un équivalent loyer est ainsi estimé pour les propriétaires qui vient ajouter aux 8% des loyers, 23% supplémentaires. Les données britanniques font autrement en intégrant le coût des prêts hypothécaires. Dans le cadre de sa revue de politique monétaire, la BCE a d'ailleurs décidé d'intégrer mieux le coût du logement dans les indices de prix.

Autant de raisons qui peuvent faire diverger le ressenti de l'inflation par les ménages de ce qui est mesuré et publié dans les données des instituts statistiques. Or le ressenti joue directement sur la confiance des ménages. Un facteur de complexité supplémentaire pour les banquiers centraux !

Reçu 10/10

Décembre 2021

« Une vérité appartient non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(Traité 1^{re} ed.)

Ferghane Azihari - Les écologistes contre la modernité – le procès de Prométhée. Presse de la Cité



Les problèmes écologiques, à commencer par les effets du réchauffement climatique, sont incontestables. Ils sont d'autant moins contestables qu'ils sont anciens et accompagnent l'histoire économique la plus ancienne ; depuis toujours l'activité humaine a impacté l'environnement et les ressources naturelles que nos sociétés utilisent au service du développement.

La contribution de ce développement au bien-être collectif depuis plus de deux siècles est lui aussi incontestable : espérance de vie, nombre d'habitants, conditions de vie, éducation, hygiène etc. Pourtant, s'exprime de façon croissante un rejet de la société industrielle qui hier était accusée d'asservir et de paupériser les masses, et dont aujourd'hui on condamne le confort qu'elle leur a apporté au motif de son impact sur l'environnement. Et la thèse se constitue en faveur de la stagnation voire de la régression, thèse des plus opulents qui impose aux plus humbles les vertus de la misère.

Certainement les déçus de l'échec du collectivisme cherchent-ils une autre ressource pour nourrir leur hostilité à l'égard de la société bourgeoise en se dotant d'une morale assez réactionnaire, puritaine et antihumaniste en fait. Car la nature « sauvage » n'existe plus depuis longtemps, elle est humanisée depuis la fin d'Éden. Le progrès économique et technologique reste le moyen le plus sûr, et le plus juste, pour lutter contre les nouveaux risques et continuer d'améliorer le sort des plus pauvres. Ambition qui disparaît du programme écologique qui nous est proposé.

Au service de sa thèse, l'auteur nous rappelle tout ce que nous devons à la société moderne. À commencer par la fin du nomadisme -imposé par l'épuisement des ressources locales- qu'ont permis la mise en culture et l'élevage. Mais il ne faut pas sous-estimer la dureté de cette société agricole, très laborieuse pendant des siècles et peu évolutive. La société industrielle a apporté ensuite les bienfaits sociaux que la gauche a toujours revendiqué. Ainsi en 1870 il fallait 3168 heures de labeur par an pour que le travailleur s'offre son niveau de vie alors qu'il n'en faut plus que 1443 aujourd'hui pour s'offrir le niveau de vie du XXI^e siècle. Et c'est bien la productivité et son augmentation qui permettent de créer plus avec moins. Si le progrès économique n'entraîne pas nécessairement de progrès moral, les guerres sont décidées et conduites par les États et pas par les entreprises ; la misère semble bien davantage provoquer les conflits que la prospérité, car elle provoque la rivalité pour les ressources là où la collaboration permet leur valorisation.

Ferghane Azihari démonte ensuite le mythe du paradis perdu : les pollutions, notamment virales, pré-industrielles, la toxicité des huiles et combustibles ne plaident pas en faveur du passé. Et surtout les pays sous-développés sont beaucoup plus toxiques que les nations industrialisées : selon l'indice de performance environnementale de 2020 (universités de Yale & Columbia), les pays les moins bien classés sont en effet le Libéria, la Birmanie, l'Afghanistan, le Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Tchad etc. alors qu'en tête de classement on trouve, le Danemark, la Suisse, le Royaume-Uni, la France... Comme par hasard l'espérance de vie est bien corrélée au niveau de développement qui permet d'accéder aux technologies propres.

L'enjeu climatique exige des réponses qui ne peuvent se construire sur la peur mais qui doivent reposer aussi sur les progrès de la technologie. Les entraves aux progrès technologiques et à leur diffusion sont le vrai risque : la corruption et l'instabilité politique interdisent de faire les bons choix et de les mettre en œuvre durablement. La prospérité reste possible pour le plus grand nombre. La rareté est le propre de l'économie qui s'occupe de la réduire par la fixation libre des prix. Et la finitude des ressources perd son sens quand on voit l'évolution de celles-ci : quelle est en effet la finitude de l'énergie que le soleil nous envoie tous les jours ? Par ailleurs, l'auteur soutient la propriété privée comme meilleur moyen de protection de l'environnement : l'assèchement de la mer d'Aral est le résultat d'une technocratie collectiviste : « ce qui est commun au plus grand nombre fait l'objet des soins les moins attentifs » notait déjà Aristote, et combien d'observations autour de nous confirment cette affirmation !

Enfin dans une partie plus philosophique l'auteur questionne le caractère anti-humaniste de l'écologisme qui se revendique d'une forme d'animisme qui place dieu en toute chose au contraire du panthéisme qui le place au-dessus. Les écologistes ne doivent pas nous faire oublier la fierté de ce que nos sociétés modernes ont accompli en deux siècles : jamais l'humanité n'a été aussi nombreuse, aussi bien nourrie, éduquée et protégée des aléas naturels qu'aujourd'hui. On peut s'interroger sur les effets de la pandémie, la crise économique qu'elle a provoqué et la régression démocratique que l'on observe partout dans le monde. Organiser le déclin économique pour protéger l'homme de lui-même c'est certainement forger ses chaînes pour demain.

Collé 0/10

Décembre 2021

*« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)*

Le gouvernement du « Bullshit »

Harry Frankfurt, philosophe américain a publié en 1986 un essai, « On Bullshit » devenu best-seller, mais malheureusement mal traduit en français : « De l'art de dire des conneries ». Professeur à Yale à l'époque, Frankfurt propose d'analyser les discours non pas à partir de leurs vérités ou de leurs mensonges, mais de l'indifférence qu'ils ont et suscitent à la réalité des choses. Celle-ci permet d'habiller la réalité dans un costume qui n'est pas celui de l'erreur ou de la tromperie, qui peuvent être réfutés par le raisonnement ou combattus par la preuve, mais dans une forme qui fait en réalité prendre les vessies pour les lanternes.

Un bel exemple dans le numéro du 4 décembre de The Economist, et ils sont nombreux quand on y regarde de près, est donné par le « Global Getaway, Portail Mondial » présenté en début de mois par la Présidente de la Commission Européenne, Ursula von der Leyen. Représentant 300 milliards d'euros d'investissements en infrastructures d'ici 2027 il est censé être la réponse européenne aux nouvelles « Routes de la soie » (Belt and Road Initiative selon les chinois) qui ambitionnent de développer les relations commerciales, physiques et politiques de la Chine en Asie mais aussi en Afrique ou au Moyen Orient. La réalité de ce plan européen ne semble être que l'habillage d'engagements existants, de garanties de prêts et de la faculté -sans doute illusoire- de mobiliser des projets et des financements privés pour cette initiative.

Le « bullshit » de Frankfurt qui semble bien s'appliquer ici est en fait le baratin qui est pratiqué par ceux qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas. Et la Commission Européenne, faite d'une technocratie peu démocratique, semble condamnée à pratiquer le baratin pour exister politiquement. Aux mains des lobbies, des corporatismes ou s'autosaisissant de sujets les plus variés comme le contrôle du vocabulaire (qui devrait exclure les termes « Noël », les prénoms Marie...) pour communiquer de façon plus « inclusive », la Commission n'est malheureusement pas la seule institution à agir et communiquer en « baratinant ». Chacun devrait utilement, lorsqu'il entend un discours économique officiel, se poser la question : est-ce vrai ? est-ce faux ? ou plus probablement, n'est-ce pas du baratin ?

Parole d'entrepreneur

Décembre 2021

Christian Viguié - PDG de DeltaDrone www.deltadrone.com



**De la théorie des tableaux pluriannuels des flux financier...
... à la pratique du B.S.P***

Complicé de classer Christian Viguié dans un genre précis tant ses activités sont multiples et variées depuis ses débuts... Une enfance bercée par le rugby à Castres puis des études secondaires à Versailles après la mutation de son père gadzart et à l'internat de Cluny, terre des arts et métiers, l'amèneront à passer un BAC Maths et Technique. Finalement Christian ne se tourne pas vers une carrière d'ingénieur toute tracée mais vers l'université. La longue amitié qui le lie depuis l'âge de 13 ans à Jacques Rivoal autour de l'ovalie oriente les choix de Christian. Il décide de suivre les pas de son ami et obtient une maîtrise d'économétrie qui lui ouvre les portes de la rue Saint Guillaume. Une fois diplômé de Sciences-Po, il devient analyste financier.

Les talents au sein de la famille Viguié sont variés. Aux côtés de son père ingénieur, sa mère, commerçante, est très active à Versailles, notamment en tant que déléguée consulaire de la chambre de commerce et d'industrie. Ses deux frères sont artistes. L'aîné Jean-Pierre fait carrière dans la télé aux cotés de Georges Pernoud pour Thalassa, et le benjamin Bernard devient musicien, membre des Innocents et bassiste de Niagara, entre autres.

C'est en appliquant la technique des tableaux pluriannuels des flux financiers à Sciences Po que le chemin de Christian croise celui de la DAFSA. Christian relève des erreurs dans la fiche DAFSA du ClubMed sur lequel il planche alors. Sa rigueur lui vaut une proposition d'emploi dans la société de place avant même d'être diplômé. Et l'opportunité tout jeune d'enseigner au centre de formation à l'analyse financière de la SFAF, et plus tard à l'ISA et à l'ESSEC, au Luxembourg, au Maroc et en Tunisie. Une carrière continue d'enseignant qui se poursuit jusqu'en 2019. En parallèle Christian devient analyste financier chez Le Guay-Massoneau.

En 1988, l'ennui et l'impression de ne pas servir à grand-chose le poussent à basculer dans l'entrepreneuriat. Il crée alors sa propre société de conseil à l'introduction en bourse et d'édition d'études financières. Il crée aussi la base de données COFISEM et le premier guide des sociétés cotées. En 1998 il se lance dans le projet « fou » Europa Finance en proposant une base de données et un guide des sociétés cotées européennes. L'éclatement de la bulle en 2001 siffle la fin de l'expérience COFISEM qui est cédée par ses investisseurs.

L'un de ses premiers clients, Unilog, lui propose alors une mission en 1998 qui se transforme vite en poste de DG. Retour en première ligne.

Ses activités multiples et simultanées le conduisent aussi à investir dans les pompes à chaleur, puis finalement... dans les drones dans lesquels il investit en 2011.

Il pilote l'introduction de DeltaDrone en 2013. Et devient président de la société en 2014. Lorsqu'on demande à Christian Viguié quelle est la logique de ce parcours insensé il parle de sa fidélité à la **théorie du *BSP** (prononcez Bi-S-Pi) : le Bon Sens Populaire ! Ce qui guide son action c'est le bon sens, l'envie d'agir, d'accorder spontanément sa confiance aux gens qui l'entourent.

Le groupe DeltaDrone, coté sur Euronext Growth, est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. La société réalise un CA de près de 20 millions d'euros avec des opérations globales et des bureaux en Europe, au Proche-Orient en Afrique et en Australie. En 2018, Delta Drone a reçu le prix Forbes Futur40 dans le cadre de l'International Financial Forum de Paris Europlace, mettant en avant les champions de la croissance cotés sur Euronext Paris.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Lorsque j'étais analyste financier, travailler sur les grosses valeurs ne m'intéressait pas. Ce qui est intéressant quand on travaille sur les petites valeurs c'est la proximité immédiate que l'on a avec les chefs d'entreprises. Humainement c'est très riche. On comprend vite la passion qui les anime. Une passion contagieuse... La société de conseil que je crée en 1988 sera pour moi de l'entrepreneuriat par procuration. Une première étape qui me conduira finalement à moi-même entreprendre. C'est la dimension humaine de l'entrepreneuriat qui m'a conquis. Monter une entreprise c'est un peu comme monter une équipe de rugby. On associe des personnalités différentes, qui ne joueront pas toujours à leur poste. On connaîtra des victoires, des défaites, des matchs difficiles. Le chemin est semé d'embûches, mais lorsqu'on joue collectif, on finit par y arriver, ensemble.

2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Le chef d'entreprise est un homme seul. C'est lui qui doit porter la charge de tous les problèmes qui surviennent. Des problèmes de banque et de trésorerie, aux problèmes de mise au point d'un produit ou d'un service, à la discussion avec un client ou un prospect clé, à l'évaluation de la performance d'un salarié. Quand ça ne fonctionne pas c'est vers lui que tous les yeux se tournent. On doit vivre le risque autrement pour être chef d'entreprise. Quand j'entreprends, je ne me demande pas ce qui se passera si jamais ça ne fonctionne pas. Le « ne fonctionne pas » ne fait pas partie de mon schéma de pensée. Pour moi il n'y a pas d'échec. Si je ne parviens pas à l'objectif initial, je parviens quand même à un objectif même s'il peut être différent.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur est le résultat de plusieurs facteurs. C'est avant tout la création d'un collectif qui fonctionne. C'est la création d'une dynamique qui entraîne toute une équipe dans le dépassement régulier et la progression. C'est réunir une communauté de personnes qui partagent les mêmes valeurs. La valeur financière est une conséquence de tout cela. Pas le but. La seule poursuite de la création de valeur financière ne permet pas d'atteindre le succès.

4) Quelles sont les trois ou quatre mesures à prendre pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

a/ Faire en sorte que de nouveaux types de fonds d'investissement émergent avec à leurs têtes des entrepreneurs plutôt que des financiers. Sortir de l'entre-soi du système financier actuel.

b/ Cesser d'attendre que les startups ou les petites entreprises appliquent les mêmes règles que celles des groupes multinationaux ou des entreprises publiques.

Le coût de la conformité sociale est exorbitant pour les petites entreprises, avec de surcroît la peur permanente du contrôle et de ses conséquences.

Il devrait, par exemple, y avoir un droit du travail simplifié pour les plus petites entreprises, et que l'on cesse de changer les règles aussi souvent.

Décembre 2021

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement, son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, autour du 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité!

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

